

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 21 juin 2011

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **8**

**SEANCE du 1<sup>er</sup> juillet 2011**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Philippe KLEIN, Christian HUBER

Procuration : Philippe KLEIN pour Jean-Paul GLASSER

**Délibération n° 2011/32**

**Objet : signature de la convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin**

Vu la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et créant les CAUE et son décret d'application n° 78-172 du 9 février 1978 portant approbation des statuts types des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ;

Vu la convention proposée par le CAUE du Bas-Rhin annexée à la délibération ;

Vu la délibération n° 2011/05 demandant la création d'une AFUA ;

Considérant que dans le cadre du projet d'AFUA, il est nécessaire de faire des études préalables au dépôt de demande de création de l'AFUA auprès des services de la préfecture ; que les compétences et l'expérience du CAUE du Bas-Rhin puissent être utiles à l'élaboration du projet ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, à l'unanimité des présents :

DECIDE de travailler en collaboration sur le projet d'AFUA avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin domicilié au 5, rue Hannong, 67000 STRASBOUR, conformément aux conditions fixées par la convention ;

DECIDE de signer la convention proposée par le CAUE ;

AUTORISE le maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 4 juillet 2011.

Le Maire  
Alain NORTH